

Dossier d'inscription

Longjumeau à un Incroyable Talent 2027

Espace Jeunes – 16, impasse Calmette
01.69.74.82.10 – espacejeunes@longjumeau.fr

Renseignements concernant le/la jeune

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone portable : _____
E-mail : _____

Date de naissance : _____
Lieu de naissance : _____
Établissement fréquenté : _____
Classe : _____

Choix de la discipline présentée

☐ Chant ☐ Théâtre, humour

☐ Danse

☐ Musique

☐ Autre (précisez) :

J'ai déjà participé au concours

☐ oui ☐ non

Pour les groupes, je participe avec :

Nom : _____

Prénom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Besoins matériels (micro, chaise, table, instrument...)

Renseignements concernant l'autorité parentale

Nom : _____ Nom : _____
Prénom : _____ Prénom : _____
Téléphone : _____ Téléphone : _____
E-mail : _____ E-mail : _____

Autorisations

Je soussigné(e) _____ agissant en qualité de responsable ou tuteur légal désigné par décision de justice ou administrative, autorise mon fils/ma fille :

À participer à **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027** et à être pris(e) en photo ou vidéo, qui pourront être diffusées dans la presse locale, les supports de communication de l'Espace Jeunes ou de la Ville de Longjumeau (supports papiers et numériques).

☐ oui

☐ non

Date : _____

Signature du représentant
légal

Signature du jeune



Règlement général

Longjumeau à un Incroyable Talent 2027

Espace Jeunes – 16, impasse Calmette
01.69.74.82.10 – espacejeunes@longjumeau.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'Espace Jeunes de la Ville de Longjumeau organise un tremplin artistique regroupant chant, danse, musique et arts scéniques, ouvert aux jeunes collégiens et lycéens. Ce concours offre l'opportunité à ces jeunes talents de se produire sur scène devant un public. La grande finale de Longjumeau à un incroyable talent 2027 se déroulera le dimanche 24 mai 2027 à l'Auditorium Barbara.

Les participants seront répartis en deux catégories : Collégiens et Lycéens. Un podium sera établi pour chacune des catégories, avec les récompenses suivantes :

1^{er} prix

D'une valeur de 300 €

2^e prix

D'une valeur de 200 €

Coup de cœur du jury

(toutes catégories confondues)

d'une valeur de 50 €

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

1. **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027** est ouvert aux groupes et aux personnes seules. Les artistes doivent être âgés de 11 à 18 ans et au moins un des membres du groupe doit résider ou être scolarisé à Longjumeau.
2. L'inscription à **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027** est gratuite. Les participants doivent retirer le dossier d'inscription à compter du **lundi 16 novembre 2026** et le retourner complété le **jeudi 31 décembre 2026 au plus tard**. Tout dossier incomplet ou non remis à la date butoir ne pourra pas être pris en compte.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DESCRIPTION

1. **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027** comporte une phase d'audition qui aura lieu à partir du lundi 11 janvier 2027. Les jeunes seront auditionnés dans les locaux de l'Espace Jeunes, situé au 16, impasse Calmette à Longjumeau et dans les locaux du Collège Louis Pasteur, situé au 24 rue Pasteur à Longjumeau et au Lycée J. Prévert, rue Jules Ferry. Une convocation sera envoyée à chacun des candidats pour les informer du jour et de l'heure de leur audition. À l'issue de ces auditions, 12 jeunes (maximum) seront sélectionnés.
2. Une phase de coaching est prévue du 18 janvier au 26 mars 2027.
3. La finale de **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027** aura lieu le samedi 27 mars 2027 à l'auditorium Barbara à Longjumeau. Les jeunes sélectionnés s'engagent à participer aux répétitions de 13h à 18h et à la représentation de 19h30 à 21h30. Le résultat de **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027** sera annoncé lors de cette soirée.
4. Les paroles des différents morceaux pour les chanteurs et musiciens ne doivent pas comporter de propos discriminatoires ou insultants.
5. Les artistes pourront être amenés à être filmés, enregistrés ou photographiés durant leur prestation. En s'inscrivant à **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027**, les artistes s'engagent à accepter l'utilisation et la diffusion de leur image.
6. Les artistes qui participeront à **LONGJUMEAU A UN INCROYABLE TALENT 2027** devront participer à son bon déroulement : respect des horaires, de l'équipe d'organisation, du matériel mis à leur disposition etc. Tout comportement qui entraînerait une perturbation du bon déroulement du projet pourra faire l'objet de l'élimination du candidat.
7. Seuls les artistes et les organisateurs disposeront d'un laissez-passer pour accéder aux loges.

CONDITIONS TECHNIQUES

1. Pour les arts scéniques, les organisateurs ne fourniront aucun décor ou accessoire.
2. Les artistes en musique, expression scénique, chant et danse devront transmettre une fiche technique détaillée ainsi qu'un plan de scène.
3. Les demandes techniques de dernière minute ne seront pas prises en compte.